

## Les textes de Proudhon sur l'éducation

Bernard Voyenne

S'il était besoin de justifier le thème de ce colloque, nous soulignerions que la notion d'« éducation progressive » est au centre de tout ce qui, dans la pensée proudhonienne, concerne les liens étroits entre l'accomplissement individuel et la réforme sociale. Quand notre auteur traite de l'égalité, du travail ou de la démocratie, c'est toujours d'éducation qu'il parle. Outre cette acception large, Proudhon a eu aussi des vues originales sur l'école et la formation professionnelle. On peut dire sans excès que pour lui l'éducation, sous ses différents aspects, est à la fois la fin et les moyens de la Révolution.

S'agissant de sa propre conduite et de celle qu'il recommande, il n'a cessé de se considérer comme un perpétuel étudiant, la soif de connaissance étant chez lui primordiale et permanente : « Toute la vie de l'homme est un apprentissage » (*Carnets*, 2-84). C'est en ce sens seulement qu'on peut lui attribuer de façon positive l'épithète d'"autodidacte", alors que le terme lui a souvent été accolé en mauvaise part. Tout autant, professant que la connaissance est vaine si elle n'est partagée, il revendique comme congénitale sa vocation d'enseignant : « C'est un enseignement que j'ai à faire, un enseignement de parole et d'exemple » (*Carnets*, 3-89). Apprendre sans cesse, avec pour objectif de transmettre son savoir aux plus démunis afin de les rendre aptes à transformer le monde, telle est la devise de celui qui n'a jamais renié les Lumières.

Ce double appel est déjà proclamé, avec une étonnante conscience de soi, dans la célèbre lettre de candidature à la Pension Suard, qui va déterminer l'avenir du jeune ouvrier typographe. Plus particulièrement dans le paragraphe final qu'un prudent conseiller lui fera atténuer :

Né et élevé dans la classe ouvrière, lui appartenant encore, aujourd'hui et à toujours, par le cœur, le génie, les habitudes et surtout par la communauté des intérêts et des vœux, la plus grande joie du candidat, s'il réunissait vos suffrages, serait (...) d'avoir été jugé digne d'en être le premier représentant auprès de vous; et de pouvoir désormais travailler sans relâche, par la philosophie et la science, avec toute l'énergie de sa volonté et toutes les puissances de son esprit, à l'affranchissement complet de ses frères et compagnons. (à Ackermann, du 13 juin 1838, *Cor.*, I-52).

Chacun des instants de l'écrivain restera fidèle à cet engagement. C'est à partir de lui qu'il pratiquera ses trois activités plus ou moins confondues de chercheur, d'auteur et de journaliste. À part un bref passage - d'ailleurs peu convaincant ! - à l'Assemblée nationale de 48, Proudhon ne fera jamais rien d'autre : l'éducation du peuple l'a occupé sans relâche et exclusivement.

Pourtant, enseigné par goût et enseignant par devoir, s'épuisant à rassembler comme à transmettre une information sans cesse approfondie et corrigée, mettant tous ses espoirs dans l'amélioration des hommes par une éducation que nous appellerions aujourd'hui "permanente",

Proudhon ne consacra en totalité aucun de ses nombreux ouvrages à l'éducation. C'est là un paradoxe qui pourrait bien être révélateur.

Il se peut, quoique rien à notre connaissance ne le prouve, que parmi la floraison de projets dont les *Carnets* conservent la trace, un tel travail ait été envisagé. En février 1847 figure sous la rubrique "Programme", une « Critique de l'enseignement et des systèmes proposés » (*Carnets*, 4-94). Au mois de mai de la même année, Proudhon revient sur un sujet qui d'évidence le préoccupe, avec un catalogue plus détaillé des points à aborder : « Questions d'enseignement, apprentissage, etc., etc. Réforme universitaire ; réforme de l'Institut. Organisation des bibliothèques ; discipline des écoles supérieures » (*Carnets*, 5-6). Cependant l'objet de ces aide-mémoires n'est pas précisé. S'agissait-il d'un livre, ou d'une partie de livre ? À moins que ce ne fut l'ébauche de l'un des programmes dont celui qui se voulait désormais "constructeur" après avoir tant démolì, accumulait les matériaux en ces années où, déjà, l'on pouvait percevoir les signes avant-coureurs d'événements prochains ? Nous ne le saurons jamais.

Le fait est que, sur la question qui nous occupe, rien ne verra de sitôt le jour. Si l'on accepte les notations suggestives mais brèves rencontrées dès ses premiers écrits et ensuite, Proudhon ne traitera pas de l'un des sujets qu'il tient pour essentiels avant son grand livre *De la Justice*, c'est-à-dire dans la dernière période de sa vie. Encore le fera-t-il d'une manière que l'on peut estimer sinon allusive du moins trop sommaire pour répondre entièrement à l'attente que son public en avait, comme nous-mêmes.

Certes le *Programme de philosophie populaire* inscrit, à partir de la deuxième édition, en fronton du plus ambitieux de ses ouvrages, constitue à lui seul un manifeste en faveur d'une éducation reposant sur des principes tout autres que ceux sur lesquels la bourgeoisie élitiste a établi son pouvoir. Il faut lire ce texte non seulement comme tel, mais surtout en ayant à l'esprit ce qu'étaient la place de la philosophie et la façon dont elle était enseignée à cette époque (sans parler de ce qu'elles sont devenues) pour y percevoir un accent profondément révolutionnaire. Prise au sérieux, l'exigence qui y est formulée suppose en effet une conception et une pratique universalistes de la culture dont nos sociétés dites « avancées » sont encore fort éloignées.

Néanmoins ce discours, pour significatif qu'il soit du fond de la pensée proudhonienne sur l'éducation, peut être tenu dans sa lettre comme un prolégomène plutôt qu'un exposé complet sur l'éducation. C'est à la 5ème étude du même ouvrage, qui porte justement ce titre, qu'il faut se reporter (tome II de l'édition Rivière) pour trouver l'espoir de voir le sujet enfin traité.

Las ! En dépit de la richesse de ce chapitre, tant sous les angles biographique et littéraire qu'en ce qui a trait aux idées, nous restons encore sur notre faim. Les digressions et une polémique avec l'Église quelque peu obsédante semblent souvent nous perdre quelque peu. Même si tous ces aspects étaient pour l'auteur étroitement liés, il faut lire entre les lignes pour discerner dans le long commentaire du Pater ou dans les pages sur la mort - si admirables soient-elles - un programme éducatif. Encore moins la manière de l'appliquer.

La réponse se trouve plutôt dans la 6ème étude, qui d'après son titre porte sur « Le Travail » (tome III de l'édition Rivière). C'est en effet là que l'auteur expose avec quelques détails sa conception très personnelle de l'éducation par le travail, en la fondant sur l'axiome éminemment proudhonien : « L'idée, avec ses catégories, naît de l'action et doit revenir à l'action » (*Justice*, I11-69). Les mêmes vues seront reprises, et sur certains points développées, dans plusieurs passages importants de *la Capacité politique des classes ouvrières*.

Ainsi, au-delà des dérives auxquelles l'entraîne sa fougue d'écriture, nous percevons que le sens englobant donné par Proudhon au concept d'« éducation » l'amène à en traiter tout autrement qu'en spécialiste, moins encore en technicien.

Au fond, si Proudhon, plus que quiconque persuadé de l'importance essentielle de l'éducation, a en somme peu écrit sur le sujet, et en tout cas ne lui a jamais consacré un exposé systématique, c'est probablement parce qu'elle est pour lui à ce point centrale qu'on ne saurait en traiter d'une façon isolée. Elle s'applique à tout ce qui concerne le développement humain, individuel et social, est une dimension de toutes les questions que pose le devenir de l'homme et des progrès qu'il est capable d'accomplir.

C'est ce qu'exprime cette déclaration, au début et pour ainsi dire en préambule de l'étude *De la Justice* évoquée plus haut, qui a justement pour caractéristique de ne pas isoler le thème éducatif de chacun des autres. Au contraire, elle l'insère dans l'ensemble des visées proudhoniennes, pour en faire à la fois l'objectif final et le mouvement qui peut y conduire :

L'éducation (...) constitue un art, le plus difficile de tous les arts ; une science, la plus compliquée de toutes les sciences, puisqu'elle consiste à informer des mêmes vérités des esprits qui ne se ressemblent point ; à saisir des mêmes devoirs des cœurs qui ne s'ouvrent pas du même côté à la Justice. L'éducation est la fonction la plus importante de la société, celle qui a le plus occupé les législateurs et les sages. (*Justice*, 11, 333-336).

On ne saurait donc s'étonner que le condensé de la pensée de notre auteur à cet égard, ait pris place en tête de l'ambitieux ouvrage où le Proudhon de la maturité a voulu rassembler l'ensemble de sa méthode, de sa morale et de sa philosophie sociale. Faisant avant tout confiance aux capacités proprement indéfinies de la raison humaine, le réformateur affirme qu'en dépit des écueils provisoires et même de l'éventualité - qui le hante - d'un échec final, inscrit dans la liberté même, la vertu et le droit triompheront. La Justice, qui est la plénitude de l'humain, s'imposera. Ou alors tout périra.

Éduquer, éduquer sans trêve ni repos, c'est l'unique façon de faire émerger progressivement cette idée souveraine de la Justice, pour qu'elle se réalise un jour sinon dans sa plénitude du moins avec l'approximation la plus achevée. C'est ainsi que celui qui s'est toujours tenu pour un observateur et un analyste des réalités, n'excluant même pas l'hypothèse du pire, révèle en fin de compte un optimisme profond, parce qu'actif.

Le combat ne cessera jamais, parce que la liberté et l'égalité ne sont pas "naturelles" mais acquises. Ou plutôt conquises pour être partagées. L'humanité est en devenir mais le progrès dont elle est capable ne s'obtiendra que par le concours de tous ses membres. « Démocratie c'est démopédie, éducation du peuple », répète Proudhon (*Carnets*, 5-12-51 et Cor. IV-217). Puisque, l'homme est seul en mesure de dépasser son animalité par la raison, il est aussi indéfiniment perfectible. Il faut donc parier sur cette capacité d'évolution. Elle seule peut conduire à ce respect des autres qui n'est en définitive que l'amour conséquent de soi-même. Éducation du peuple et révolution authentique sont synonymes. Encore faut-il le démontrer.

## Proposition d'un "Corpus"

Les références sont données dans l'édition Rivière, pour toutes les œuvres qui y figurent. Les autres éditions auxquelles il est renvoyé sont indiquées entre parenthèses après le titre.

*Lettre de candidature à la Pension Suard* (1838), reproduite dans *Qu'est-ce que la Propriété ?*, pp. 9-16 et dans *Correspondance*, 1-24-33.

*Deuxième mémoire. Avertissement aux propriétaires*, (1842), pp. 198, 202-203.

*De la Création de l'Ordre dans l'humanité*, (1843), pp. 337, 409-412, 426, 442-443, 449-453.

*Système des Contradictions économiques ou Philosophie de la Misère*, (1846), tome II, pp. 262-263.

*Le Droit au travail et le Droit de propriété*, (1848), publié après le *Deuxième mémoire* (v. Ci-dessus), pp. 433-436, 448.

*Idée générale de la Révolution au XIXème siècle*, (1851), pp. 113, 140, 326-328.

*De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, (1858, 2ème édition 1860), "Programme de philosophie populaire", I, pp.187-284, en particulier pp. 199 sq., 230-231. II (5ème étude), pp. 327, sq., particulièrement pp.381, 387-388, 449, 458-460 ; III. Pp, 86-88 (l'apprentissage), 92-93, 103.

*Du principe fédératif*, (1863), p. 328.

*De la Capacité politique des Classes ouvrières*, (1865, posthume), pp. 214, 334-345, 414.

*Mélanges*, (Éd. Lacroix, 1868), III., p.170.

*Correspondance*, (Éd. Lacroix, 1875), III. p. 286 ; IV. p.222 ; V. pp. 88, 300 ; VI. pp. 74, 92 ; VII. pp. 7, 122, 124, 306 ; VIII. pp. 320, 324, 331 ; XI. pp. 14, 330 ; XIV. p. 307.

*Carnets*, (Édition Haubtmann-Rivière, 4 vol. 1960-1974), I. pp. 17, 29, 85, 92 ; II. pp. 13, 27, 30-31, 50, 66, 67, 77, 83, 84, 125, 127, 149, 152 ; III. pp. 67, 78, 89 ; IV. pp. 10, 16, 20, 36, 72, 94, 138, 139, 160, 169, 170, 183 ; V. pp. 6, 7, 14, 23,72, 85, 102, 106, 116, 118, 141, 170 ; VI. 5, 30-31, 54, 59, 72, 79, 93, 114, 137, 187, 193, 213, 214, 272-273, 308 ; VII. pp. 96, 183 ; VIII. p.203.

## Études

Berthod A., "La Philosophie du Travail et l'École", in *Proudhon et notre temps*, Chiron, 1920.

Duveau G., *La Pensée ouvrière sur l'Éducation*, Domat, 1948, pp. 145-159 et passim.